



## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020

### ÉCOLE SAINT-MICHEL-ARCHANGE

Procès-verbal de la 4<sup>e</sup> séance du conseil d'établissement  
tenue le mardi 26 mai 2020 à 18h45  
VIRTUELLEMENT, via la plateforme TEAMS

---

#### Étaient présents :

Mme Isabelle Lessard (directrice)  
Mme Annik Méthé (parent)  
Mme Sara-Anne Lamarque (parent)  
Mme Mélissa Brown (parent)  
Mme Sylvie Lachapelle (enseignante)  
Mme Jessica Caissy (parent)

Mme Carine Malo (service de garde)  
Mme Isabelle Poupart (personnel de soutien)  
Mme Nychèle-Ann Décary (prof)  
Mme Aline Toupin (enseignante)

#### Membres absents :

Mme Chastity Tourville (parent  
absente)

Mme Catherine Lefebvre (communauté-  
absente)

---

#### 1. Mot de bienvenue

Mme Isabelle Lessard, directrice, souhaite la bienvenue à tous les membres. Étant donné que c'est la première réunion virtuelle du Conseil, madame Lessard présidera la rencontre. Les prochaines rencontres, la présidente Annik Méthé présidera. Madame Lessard donne les explications pertinentes au bon déroulement de la réunion avec la plateforme TEAMS.

#### 2. Vérification de la procédure de convocation et du quorum

Mme Lessard, directrice, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la séance à 18h55.

#### 3. Question du public

La réunion étant tenue virtuellement, il n'y a aucun public. Toutefois, le procès-verbal de la réunion sera diffusé sur le site web de l'école et envoyé à tous les parents cette semaine, soit avant son adoption.

#### 4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Carine Malo d'adopter l'ordre du jour.

**CÉ-19-20-43** La proposition est adoptée à l'unanimité.

## 5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 janvier 2020 et suivi

CÉ-19-20-44

Il est proposé par Mme Sarah-Ann Lamarque d'adopter le procès-verbal de la séance du 15 janvier 2020. Dans le suivi, il est mentionné que la majorité des activités prévues au printemps ont été annulées, d'abord en raison de la température trop clémente pour la sortie au parc régionale de Lacolle, puis de la pandémie Covid-19. L'argent prévu pour la sortie d'hiver a pu être utilisé pour des achats de matériel pour faire bouger les élèves, ce qui était la raison de la sortie (Mesure On bouge au cube!). Mme Lessard explique que le ministère de l'éducation a demandé que les engagements prévus avec ses mesures financières soient honorés. Les montants déboursés par les parents pour des activités ayant été annulées leur seront retournés par chèque.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

## 6. Mot de la directrice

1. **-Situation pandémie :** Les écoles ont fermé le vendredi 13 mars. Bien que nous ne fassions pas partie du CMM, notre école n'a rouvert que le jeudi 21 mai. Tout le monde a travaillé très fort pour être prêt pour le 21 mai, et nous sommes fiers du résultat. La rentrée se déroule bien, et les élèves font de gros efforts pour respecter les nouvelles règles strictes de la Santé Publique.
2. **Agrandissement :** Le projet poursuit son cours. Plusieurs réunions virtuelles ont lieu pour continuer à faire avancer le projet. Les modulaires seront installés à l'avant de l'école, côté entrée du service de garde, à la mi-octobre/début novembre. 8 locaux de classe répartis sur 2 étages seront dans ces modulaires. Les classes de 3e cycle y seront assurément. Pour les autres classes, les décisions ne sont pas finales encore. Au cours de l'année prochaine, dans les préparatifs, la clôture de chantier pour assurer la sécurité sera installée et cela aura comme résultat que l'on n'aura plus accès à la cour asphaltée derrière le gymnase. De plus, à l'intérieur de l'école, nous n'aurons plus accès à l'aire des casiers au sous-sol. Nous nous organiserons afin que des crochets soient installés dans tous les corridors pour remplacer les casiers.
3. **-Loi 40 :** Le projet de loi a été adopté, mais avec la pandémie, le processus d'implantation est ralenti. Nous devons tenir nos assemblées générales de parents avant le 18 septembre pour permettre au processus de suivre son cours en fonction du nouvel échéancier.
4. **-Suivi inscriptions :** Nous avons 283 élèves inscrits l'an prochain incluant les choix école. Nous avons 34 élèves inscrits en maternelle. Nous aurons 2 classes de chaque niveau, comme cette année.

## 7. Points à traiter :

### **7.1 Consultation : Acte d'Établissement 2020-2021 pour l'école St-Michel-Archange/Plan triennal de répartition et de destination des immeubles**

Mme Isabelle Lessard présente les documents de la commission scolaire pour la consultation. Il y a l'Acte d'Établissement de l'école St-Michel-Archange pour lequel il n'y a aucun changement par rapport à celui de l'année précédente.

### **7.2 Approbation : Grille-matières 2020-2021**

Mme Lessard présente la grille matières de 2020-2021. Le document est joint. Il est proposé par Mme Jessica Caissy d'approuver la grille-matières telle que présentée.

**CÉ-19-20-45 La proposition est approuvée à l'unanimité.**

### **7.3 Approbation : Calendrier scolaire 2020-2021**

Mme Lessard présente le calendrier scolaire 2020-2021 avec l'ajout des 2 journées pédagogiques école qui seront le 26 février et le 18 juin, et la journée pédagogique bassin qui sera le lundi 25 janvier. Le calendrier est en pièce jointe. Il est proposé par Mme Mélissa Brown d'approuver le calendrier scolaire 2020-2021 tel que présenté.

**CÉ 19-20-46 La proposition est approuvée à l'unanimité.**

### **7.4 Approbation : Code de vie 2020-2021**

Mme Lessard Présente le document Règles de fonctionnement de l'école et Code de vie 2020-2021. Il est proposé par Mme Nychèle-Ann Décary d'approuver les Règles de fonctionnement de l'école et le Code de vie 2020-2021 tels que présentés.

**CÉ 19-20-47 La proposition est approuvée à l'unanimité**

### **7.5 Adoption: Budget initial 2020-2021 du service de garde**

Mme Carine Malo présente le budget initial du service de garde 2020-2021. Le document est en pièce jointe. Le budget présenté est un budget équilibré. Les frais pour les élèves sporadiques demeurent à 12,50\$ par jour, comme en 2019-2020. Il est nommé qu'à la demande du ministère, les journées pédagogiques soient augmentées au coût de 17\$ par jour, sans compter les frais reliés aux activités. Pour les journées pédagogiques où nous resterons à l'école, des frais de 1\$ par jour seront ajoutés. Si la situation pandémique se calme et permet l'organisation d'activités spéciales, 4 journées pédagogiques seront choisies en 2020-2021 et des activités seront organisées. Il y aura des frais accrus reliées à ces activités, mais les parents auront le choix de faire participer leur enfant ou non. Le CÉ sera appelé à approuver ces 4 journées pédagogiques, avec l'endroit visité et le coût exact chargé aux parents. Il est proposé par Mme Annik Méthé d'adopter le budget initial du SDG tel que présenté.

**CÉ-19-20-48 La proposition est adoptée à l'unanimité**

#### **7.6 Adoption : Budget initial de l'école 2020-2021**

Mme Lessard présente le budget initial de l'école 2020-2021. Le document est en pièce jointe. Il est proposé par Mme Isabelle Poupart d'adopter le budget initial de l'école 2020-2021 tel que présenté.

**CÉ-18-19-49**      **La proposition est adoptée à l'unanimité**

#### **7.7 Adoption : Budget initial du Conseil D'Établissement 2020-2021**

Mme Lessard présente le budget initial du Conseil D'Établissement 2020-2021. Il est proposé par Mme Isabelle Poupart d'adopter le budget du Conseil D'Établissement 2020-2021 tel que présenté.

**CÉ-18-19-50**      **La proposition est adoptée à l'unanimité**

#### **7.8 Approbation : Encadrements pour les frais chargés aux parents 2020-2021**

Mme Isabelle Lessard rappelle les encadrements du Conseil D'Établissement pour les frais chargés aux parents en 2019-2020, et demande si nous conservons les mêmes pour 2020-2021. Ces encadrements sont un maximum de 65\$ par élève pour les frais scolaires, et de 50\$ par élève pour les frais d'activités ou de sorties chargés aux parents. Une exception est faite au 3e cycle pour leur sortie de fin d'année. Le document joint spécifie tous les encadrements. Il est proposé par Mme Sylvie Lachapelle d'approuver les mêmes encadrements pour les frais chargés aux parents tels qu'inscrits dans le document.

**CÉ-19-20-51**      **La proposition est approuvée à l'unanimité**

#### **7.9 : Approbation : Listes d'effets scolaires 2020-2021**

Mme Lessard présente les listes d'effets scolaires 2020-2021. Bien que nous ne connaissions pas comment se fera le retour à l'école en septembre, nous devons envoyer les listes aux parents avant la fin de l'année scolaire pour que les parents bénéficient des spéciaux sur les articles d'effets scolaires en juillet et en août. Il est proposé par Mme Mélissa Brown d'approuver les listes d'effets scolaires telles que présentées.

**CÉ-19-20-52**      **La proposition est approuvée à l'unanimité**

#### **7.10 Approbation : Soirées de parents de début d'année scolaire**

Mme Lessard présente les dates que l'équipe-école a choisies pour les soirées d'informations de début d'année scolaire. Bien qu'il soit fort possible que ces soirées d'information se fassent virtuellement, nous devons déterminer les dates de ces soirées. Ce sera le jeudi 27 août pour les classes de première année, et le jeudi 10 septembre pour les classes de 2e à 6e année. Pour la maternelle, nous

n'avons pas déterminé si ce sera le 27 août ou le 10 septembre, mais ce sera assurément une des 2 dates. L'assemblée générale de parents pour l'élection des membres du Conseil D'Établissement sera le 10 septembre. Il est proposé par Mme Jessica Caissy d'approuver les dates des soirées telles que présentées.

**CÉ-19-20-53**      **La proposition est approuvée à l'unanimité**

**7.11 Approbation : Album des finissants**

Mme Lessard explique que l'équipe de 6e année est en processus de créer un album des finissants comme par les années passées. Pour les élèves qui le veulent, le coût sera de 20\$ maximum, peut-être moins. Il est proposé par Mme Aline Toupin d'approuver l'album des finissants au coût maximal de 20\$ par élève de 6e année.

**CÉ-19-20-54**      **La proposition est approuvée à l'unanimité**

**8. Levée de la séance**

**CÉ-19-20-55**      Il est proposé par Annik Méthé, présidente du conseil d'établissement, de lever la séance à 21h04.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Annik Méthé  
Présidente

Isabelle Lessard  
Directrice